

MARC SANSON

L'ÉGLISE

NOTRE-DAME DU BOUT DES PONTS

HISTOIRE, ARCHITECTURE ET MOBILIER

AMBOISE



PRÉFACE

Mémoire et identité se nourrissent mutuellement. Comment se projeter de manière juste sans savoir qui l'on est, et comment le savoir, sans mémoire de sa propre histoire ? Notre héritage peut être un poids mort. Il est aussi un socle où édifier notre vie. Tout homme, même si les liens du sang peuvent être brisés ou ténus, se reçoit d'une famille, d'une nation et d'une culture propre. Nous ne sommes pas seulement intellectuellement « des nains assis sur des épaules de géants », mais notre héritage est spirituel. « Qu'as-tu que n'aies reçu ? » disait Saint Paul dans sa lettre aux chrétiens de Corinthe, faisant référence au Donateur et Créateur de toute chose. La ville royale d'Amboise est portée par une histoire très riche, faubourg nord compris, une histoire religieuse notamment.

Marc Sanson, archiviste paléographe, ancien élève de l'ENA et paroissien, a repris récemment des études historiques sur la Touraine et nourrit une certaine passion pour sa ville d'adoption depuis 50 ans. Il nous en fait découvrir une parcelle, à travers cet écriin édifié en 1521 pour la Vierge Marie, sous le vocable de Notre-Dame du Bout des Ponts.

1521-2021, un anniversaire de consécration que nous souhaitons mettre en valeur. Je le remercie chaleureusement de nous faire partager ici le fruit de ses recherches remarquables et si complètes sur cette église attachante et son environnement.

Monsieur l'abbé Nathanaël Gard,
curé de la paroisse Saint Martin Val d'Amboise

INTRODUCTION

L'église marque l'entrée du faubourg nord d'Amboise en quittant le centre-ville. Elle est bordée au Nord par la route de Blois (son adresse est au n° 2) et au Sud par le quai de la Loire. Elle est située en amont de la culée du pont actuel. Elle a pour vocable populaire Notre-Dame du Bout des ponts depuis le ^{xvi}^e s. Elle est aussi appelée Notre-Dame de Grâce du Bout-des-ponts. De quand date cette dernière appellation ?

Deux hypothèses peuvent être avancées :

1° la fréquentation de l'église par les bateliers ou marinières (au nombre des habitants du faubourg, et bien plus encore de l'entrepont, avec leurs familles jusqu'au milieu du ^{xix}^e s.) ? Mme Coleman, dans son petit livre publié en 1933, *Je visite Amboise*, évoque « ses murs chargés d'exvoto »¹. Mais il n'y a aujourd'hui dans l'église que deux ex-votos (en action de grâce)², laconiques, sans date et avec de simples initiales, l'un sous la statue de saint Antoine de Padoue, l'autre sous la statue de saint Joseph, si l'on met à part le boîtier, accompagné d'un chapelet, posé sur la statue de N.-D. de Grâce³. Certes, il y eut naguère (jusque dans les années 1970 ?), selon plusieurs témoins, une maquette de bateau, suspendue à la voûte, à droite de la chaire mais on hésite à y voir un ex-voto de marinier⁴. Elle a disparu ; on ne sait pas ce qu'elle est devenue. On ne sait pas davantage à qui cet ex-voto était adressé. Enfin, au sommet de l'escalier de la tour du clocher, à gauche, masqués par un projecteur, on croit discerner des *graffiti* comprenant plusieurs mâts et voiles (ou haubans) qui pourraient avoir été gravés là par des bateliers, à une date inconnue. Il est difficile d'y voir des ex-votos⁵.

S'il y avait eu beaucoup d'ex-votos, on aurait parlé plutôt de « Notre-Dame-des-Grâces ».

À vrai dire, il n'y a (plus) dans l'église aucune trace des bateliers installés autrefois dans le faubourg et surtout à l'entrepont⁶ et rive gauche, même pas de statues des deux principaux saints patrons des marinières : 1° saint Nicolas, mort en 343, évêque de Myre, en Lycie (auj. SO de la Turquie), connu surtout pour avoir sauvé des enfants plongés dans le saloir (un baquet rempli de sel) d'un boucher assassin mais également honoré par les marins et marinières après avoir secouru l'équipage d'un vaisseau qui invoquait son nom au milieu de la tempête (certains auteurs voient du reste dans le saloir une allégorie du naufrage, le baquet étant le bateau, le sel l'eau de mer et les enfants les marins) ; 2° saint Clément (Clément 1^{er}, 4^e pape, 1^e siècle ap. J.-C.), martyr, jeté à la mer avec une lourde ancre de marine attachée à son cou. Il existe en revanche une statue de saint Nicolas (avec le saloir et deux enfants) dans l'église (Saint-Étienne) de Lussault-sur-Loire (à quelques km à l'O d'Amboise), une statue en pierre de saint Clément dans l'église

¹-P. 4. On peine à comprendre cette affirmation. Les paroissiens témoins des années 1930 et suivantes n'ont pas conservé le souvenir de si nombreux ex-votos ni de la date supposée de leur enlèvement.

²-On peut traduire le mot latin par : « en conséquence d'un vœu (exaucé) ».

³-La liste des morts de la paroisse en 1914-1918, placée sous la statue de Jeanne d'Arc, n'est pas un ex-voto.

⁴-J.-M. Couderc, *Graffiti de Touraine, de France et d'ailleurs...* Mém. de la Soc. archéol. de Touraine, t. LXXI, 2014, indique sur ce point, p. 149, qu'on présente à tort ces maquettes comme des bateaux « votifs ».

⁵-Ibid., p. 85 et 148 : pour l'auteur, ces graffiti de marine, fréquents sur les églises de Loire, ne sont pas des ex-votos. Ils ne le seraient que s'ils étaient différents par leur forme des bateaux de Loire et sommés d'une croix.

⁶-Un recensement des années 1830 mentionnait plus de 50 marinières à l'Entrepont et un seul au Bout des ponts.



*Icône Notre-Dame de Grâce
de Cambrai – cl. H. Maertens ;
avec l'autorisation de la paroisse
Notre-Dame de Cambrai*

On rencontre le même jugement de la part de L. Gaugain dans le dossier de l'Inventaire : « *L'intérêt que nous aurions pu porter à un tel édifice du début du ^{xvi}^e s. s'est évanoui avec les restaurations importantes de la fin du ^{xix}^e s. et du début du siècle suivant qui ont fait disparaître tout caractère ancien.* » et, plus tard, dans sa thèse publiée en 2014²⁷ : « *Comme pour l'église Notre-Dame-et-Saint-Florentin-en-Grèves, les restaurations successives [apportées à Notre-Dame du Bout des ponts] ne laissent aucune place à l'analyse architecturale* ».

C'est sévère. C'est un édifice religieux certes modeste et remanié, notamment au ^{xix}^e s., mais attachant et qui présente plusieurs points d'intérêt sur le plan historique, architectural et mobilier. Il n'a pas été véritablement étudié à ce jour. Notre-Dame du Bout des ponts méritait de faire l'objet d'une étude et d'une exposition « autour de » 2021, pour le 500^e anniversaire (réputé tel) de sa consécration, ce qui est aussi une belle occasion d'en restaurer l'intérieur.

²⁷ -Amboise, un château dans la ville, p. 274 ; cf. bibliographie.

pale, la pierre d'autel, « l'image » –comprendre la statue de la Vierge- et la célébration des offices ont été transférées⁴⁰ à la chapelle de la Madeleine, au faubourg Saint-François, tout près du couvent des Cordeliers). La statue de « la Bonne Vierge » existait encore à la Révolution : dans la chapelle, un tronc (qui contenait plus de 19 livres en 1791 lors de l'inventaire) était destiné à recevoir les dons « pour l'entretien [de ses] vêtements »⁴¹. L'édifice fut vendu 1 200 livres, comme bien national, le 2 mars 1791 au sieur Louis de Bray⁴². Il aurait été détruit en 1794. Le site les Écuries du Signe⁴³ en 2019 croyait pouvoir fournir une explication sur « la Meyte » : ce serait le nom d'un tailleur d'images⁴⁴ de cette époque, « *maistre Conrad Meyt* »⁴⁵. Mais c'est très douteux car, outre la distorsion masculin-féminin, ce « Meyt » est en fait l'un des deux artistes de l'Est chargés de réaliser, en lieu et place de l'Atelier de Tours, le tombeau de Philibert II de Savoie (1480-1504), bien loin d'Amboise, au monastère royal de Brou (Ain), à la demande de sa veuve, Marguerite d'Autriche (1480-1530), qui avait été fiancée à l'âge de trois ans, et pendant huit ans (1483-1491)⁴⁶, au futur Charles VIII.

L'abbé Chevalier, dans son *Inventaire... des archives communales...*, indique en note sous la cote CC 89 (année 1468), p. 181, que, « dans les comptes du xv^e s., [le] nom est toujours écrit la Meyte ou Meicté ; mais au xv^e et au xvi^e s., il se transforme en celui de Notre-Dame de la Majesté ».

L'origine et le sens du mot Meyte ne sont pas connus ; en tout cas, il n'y a aucun lien philologique possible entre Meyte et Majesté⁴⁷, contrairement à ce qu'on lit parfois.

Lucie Gaugain⁴⁸ indique, elle, que « *La chapelle de la Meyte (ou de Saint-Mamer) a disparu. Dressée sur les ponts... elle se réduisait à un simple tronc pour les aumônes placé dans une niche, couvert d'un petit toit*

d'ardoise et orné d'une image de Notre-Dame » [avec une référence aux Archives communales d'Amboise, CC 91 fol. 10r^o, 1^{er} avril 1469 n.st.]. Le document est mentionné dans l'inventaire des archives municipales de l'abbé C. Chevalier, op. cit. p. 182 (CC 91 pour l'année 1469) : « *Ballet ou auvan sur le tabernacle fait tout de neuf ou est de present Nostre Dame de la Meicte près des ponts d'Amboise* ».

Les deux versions, celles de l'abbé Bosseboeuf et de L. Gaugain, ne sont compatibles que si, comme Jacqueline Sanson, dans sa thèse de l'École des chartes⁴⁹, on prend les choses dans le bon sens. Avant la fondation de la chapelle, il y eut un tabernacle (ou dais) et un tronc pour les aumônes, en pierre et maçonnerie (construit en 1467 par Guillaume Gabillean pour 8 livres tournois) où a été placée « *l'ymage de Nostre-Dame appelee la Meyte au bout des ponts dudit Amboise, au-dedans de ladite ville* »⁵⁰. Le tabernacle (ou dais) est couvert d'un auvent en 1468⁵¹, comme il vient d'être dit : commande en est passée à Guillot Barrier⁵², menuisier, qui en est payé 20 sols tournois⁵³. Puis une chapelle a été fondée en 1494 dans les conditions décrites ci-dessus⁵⁴.

Par conséquent, l'oratoire, avec un dais, un tronc et l'image de N.-D., n'est pas la préfiguration de l'église du Bout-des-Ponts, comme cela est parfois avancé, parce que cet oratoire est « *au bout des ponts au-dedans de la ville* », c'est-à-dire sur la rive gauche. En outre, parmi les lieux d'accueil des voyageurs, il existe bien à la même époque (xv^e s.) une hôtellerie où pend pour enseigne « l'image de Notre-Dame ». Mais, contrairement à ce que soutenait Mme Canot (née Guillaume) sur son site Internet en 2012 puis son fils Laurent⁵⁵, qui gère les Écuries du Signe, au 23 rue de Blois, l'hôtellerie « à l'image de Notre-Dame » était située à l'entrepont, en face du tabernacle de l'Image de Notre-Dame, situé sur la rive

⁴⁰-Arch. mun., BB 11, fol. 315 : copie d'une ordonnance du grand vicaire de l'archevêque de Tours du 4 novembre 1623, cf. inv. Chevalier, p. 103.

L'insertion de ce texte à l'année 1626 dans le registre BB 11 et sa mention dans l'inventaire de l'abbé Chevalier à l'année 1626 expliquent pourquoi on trouve parfois cette dernière date.

⁴¹-Arch. dép., 1 Q 2. Elle pourrait être aujourd'hui dans l'église Saint-Saturnin de Limeray, comme le suggèrent Ph. Cochet et Régis Prot dans leur article, cf. infra, p. 173*, à propos de la Piéta de l'église du Bout des ponts. Elle est datée des xv^e s.-xvi^e s. dans la base Palissy (notice PM 37001287).

S'il s'agit bien de la même statue, elle serait plutôt du xv^e s., puisqu'elle a été placée dès 1467 dans un oratoire (cf. infra, p. 12*).

⁴²-Selon Carré de Busserolle, op.cit., t.1, p.24. De son côté, Bosseboeuf, op. cit., p. 114, mentionne seulement la somme de 1200 livres sans donner de date ; Lucie Gaugain n'en parle pas. Cette date du 2 mars 1791 et celle de 1794 sont douteuses : la première parce l'inventaire du 1^{er} février 1791 (AD 37, 1 Q 2), cité par extraits dans l'article de Ph. Cochet et Régis Prot, op. cit., p. 27-28, s'est prolongé le 30 mars (même document d'archive) alors que la vente aurait eu lieu le 2 mars précédent ; la seconde parce que le même inventaire mentionne, dans une note marginale (« Na ») sans date [1795 ?], que « ces titres [inventoriés] ont été remis au citoyen Lebrét, adjudicataire de ladite chapelle Saint Mamert suivant son reçu en date du 22 Thermidor de l'an 3^e de la République [9 août 1795] ». Toutefois, il arrive, à cette époque, que les titres soient remis aux propriétaires bien après la vente voire lors de la destruction du bien. La description de la chapelle avant sa mise aux enchères indique que l'édifice joint à l'orient « à M. du Bray », probable adjudicataire, même si, à l'issue de l'adjudication, l'acquéreur, qui a eu recours à un prête-nom, M. Boulet, est appelé dans le document « Louis de Bray » tandis qu'il signe « Louis Debray » (AD 37, 1 Q 11, fol. 10 v^o et 21). On rencontre en fait quatre orthographes du même nom : Debray, de Bray, du Bray, Lebrét.

⁴³-<http://www.lesecuriesdusigne.fr> ; ce site n'existe plus en 2022. Le nouveau site (Aux écuries du signe) ne comprend plus de partie historique.

⁴⁴-Une « image » à cette époque désigne une sculpture ; un « tailleur d'images » (ou imagier) est un sculpteur.

⁴⁵-En s'appuyant sur Bosseboeuf, op. cit., p. 255.

⁴⁶-Pendant lesquels elle vécut à la cour de France.

⁴⁷-Comme l'établit Françoise Vieillard, professeur émérite de philologie romane à l'École nationale des chartes, dont l'avis a été sollicité.

⁴⁸-Op. cit., p. 274 et p. 276 (note 14).

⁴⁹-Op. cit., p. 257.

⁵⁰-Arch. mun. Amboise, CC 89, fol^o. 12.

⁵¹-Ou 1469 « nouveau style [n. st.] », comme le dit Lucie Gaugain, pour tenir compte rétrospectivement de la réforme de Charles IX (art. 39 de l'édit de Paris de janvier 1563), qui fixe pour tout le royaume le début de l'année suivante au 1^{er} janvier 1564 (elle variait jusque-là selon les régions). Cette réforme est distincte de l'adoption du calendrier « grégorien » (qui se substitue au calendrier « julien ») imposée peu après par le pape Grégoire XIII, en 1582.

⁵²-Il est difficile de lire Barbier comme on l'écrit parfois.

⁵³-Arch. mun., CC 91, fol. 10r^o précité

⁵⁴-Arch. dép. Indre-et-Loire, G 675

⁵⁵-Jusqu'à la suppression de la partie historique du site en 2020.



Dessin du pont d'Amboise (atelier de Van der Meulen), vers 1673 – avec l'autorisation de la BnF.

gauche, et non sur la rive droite⁵⁶. La volonté de réparer rapidement le pont à cet endroit à chaque crue montre du reste qu'il s'agissait d'un emplacement « stratégique » pour la traversée de la Loire. Quoi qu'il en soit, il résulte de ce qui précède que le site *Les Écuries du Signe*, en suggérant naguère que l'hôtel avait changé de nom, ne pouvait soutenir que « À une date inconnue, l'hôtel s'appellera l'hôtellerie du Signe en raison de la présence en face de la croix des ponts (le signe) où sont recueillies les aumônes destinées à l'entretien des ponts ». Ce n'est pas le même hôtel.

14

En revanche, il existait bien une croix de carrefour ou de pont, ancienne (car mentionnée pour la première fois en 1449⁵⁷), à l'entrée du pont nord d'Amboise sur la rive droite (cf. la sanguine de l'atelier de van der Meulen, après 1673, et le dessin de P. Lenfant de 1762, dont Ph. Cochet et R. Prot donnent une reproduction, accompagnée d'un commentaire instructif, dans leur article *L'entrée solennelle de Marguerite d'Autriche à Amboise... ou la ville d'Amboise en 1483*⁵⁸). Cette croix aurait pu, soit en raison de ce qu'elle représente soit parce qu'on fait le signe de la croix en passant devant elle, donner son nom (le Signe) à l'hôtel créé, peut-être au xvii^e s., peut-être pas strictement en face du pont du moins à proximité de celui-ci. Mais il convient d'ajouter aussitôt que cette hôtellerie est plus souvent (dans certains articles sur l'histoire d'Amboise et la thèse de J. Sanson) appelée « *Hôtellerie du Cygne* », ce qui est plus plausible (voire plus vraisemblable) et se prononce de la même manière mais n'a pas naturellement le même sens.



Dessin du pont d'Amboise (Lenfant), 1762. – avec l'autorisation du Musée des Beaux-Arts, Tours.

On ne distingue pas de tronc au pied ou à côté de la croix sur ces deux images des xvii^e s. et xviii^e s., ce qui ne dément pas son existence (l'endroit d'où sont réalisés les dessins peut le masquer).

Cette croix a donc existé, compte tenu de ce qui vient d'être dit, depuis au moins 1449 jusqu'à au moins 1762. On sait qu'elle a été réparée en 1506 par « Jehan Chastigner, maçon »⁵⁹ et qu'elle comprenait déjà un socle (appelé « siège ») et un autel (visible sur les dessins de l'atelier de Van der Meulen et de Pierre Lenfant).

⁵⁶-J. Sanson, op. cit., p. 175, en s'appuyant sur les Arch. mun. : a) CC 120 (1505), fol. 34 r^o et 36 v^o ; b) CC 122 (1507), fol. 27 v^o et 32 r^o ; c) CC 197 (1481), fol. 33, octobre 1481, pour la réparation fréquente du pont près de cette hôtellerie.

⁵⁷-Arch. mun., CC 75 (Inventaire abbé C. Chevalier, p. 171).

⁵⁸-*Ambacia*, n° 10, 2013, p. 11-31 et, plus particulièrement, p. 19-20. Voir aussi l'étude très fouillée de Ph. Cochet sur le dessin dit « de Van der Meulen de 1673 » et ses différentes versions, publiée dans *Ambacia*, 2012, n° 9, p. 23-30. Nous privilégions l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de France, le plus grand et le plus complet et son appellation « atelier de Van der Meulen après 1673 ». Le dessin « Van der Meulen » est reproduit dans Lucie Gaugain, op. cit., p. 213-214 et dans J.-P. Babelon, *Le château d'Amboise*, Arles, 2004, p. 132. Ni la croix ni l'église ne figurent sur l'une des trois gravures du château royal d'Amboise (s.d.) publiées vers 1740 ? par Jacques Rigaud (1680-1754), celle qui montre sa face nord, dessinée « au milieu du pont ».

⁵⁹-Qui en a été payé 16 sous : arch. mun., CC 121, fol. 37 r^o (voir aussi inventaire abbé C. Chevalier, p. 210). J. Chastigner est l'un des 36 maçons dont L. Gaugain, op. cit., p. 84 et note 78, p. 291, a relevé le nom pour la période 1495-1510. La croix avait été endommagée « par aucuns chartiers ou autres gens ».



AMBOISE (Indre-et-Loire) – Intérieur de l'Église Saint-Denis

Chœur vu du sol (CP 2) –
AM avec autorisation



Chœur dans le livre du chanoine Moussé (1915)
– copie MS (domaine public)

certaines fêtes (ce qui est peut-être le cas pour cette vue). On remarque notamment : la chaire (mur nord, travée 3), la haute clôture du chœur, le mur nord de la travée 4 peint avec des motifs décoratifs (aujourd'hui disparus), le mur du chevet couvert du monogramme²⁶⁸ N.-D., le retable, N.-D. de Grâce et l'Enfant-Jésus coiffés de couronnes, la table de communion (peu visible), la corde de la cloche pendant au milieu de la nef. Dans la nef, il n'y avait pas de bancs comme aujourd'hui mais des chaises (l'inventaire de 1906, chap. I, n° 2, dénombre dans la nef 110 chaises -22 rangées de cinq, dessus en paille, à 2 fr l'une, soit 220 fr-) avec des prie-Dieu pour la partie haute (chap. I, n° 3 de l'inventaire : 60 prie-Dieu dessus paille à 1,50 fr l'un, soit 90 fr) et en-

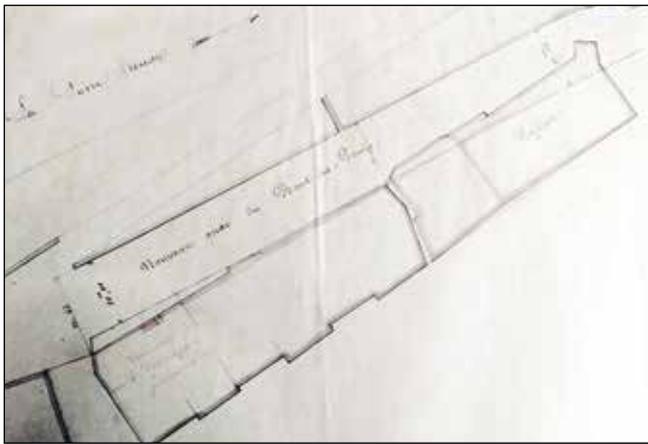
core 40 chaises en bois blanc dessus paille sur le pourtour de la nef (chap. I, n° 4 : 40 fr). Il n'y avait pas encore de lambris hauts et sombres en bois teinté, qui apparaissent dès lors comme des « cache-misère » avec la dégradation progressive des murs au xx^e siècle. En raison de l'angle de prise de vue, on ne voit pas les stalles (contre le mur sud). On aperçoit à droite le tuyau du poêle de chauffage.

La troisième est une photo extraite d'un gros ouvrage du chanoine Henri Moussé²⁶⁹, paru en 1915. On y voit ill*, de plus près, le chœur, le retable et le maître-autel, le mur est. On distingue mieux la position des (petits) lustres du chœur²⁷⁰ – il n'y a plus le lustre à pampilles de la deuxième photo-, une statue de la Vierge dans le coin nord-est (N.-D. de Lourdes sans doute) sur une console, les deux anges adorateurs de part et d'autre de l'autel, posés sur des supports en pierre, au-dessus de crédences aux larges tablettes, les deux reliquaires. Le décor extérieur de la niche de la statue de N.-D. de Grâce est toujours visible mais le semis d'étoiles qu'on voit à l'intérieur a disparu aujourd'hui. La table de communion est nettement visible avec son motif décoratif d'arcs brisés dans la partie supérieure et son ouverture centrale. Le tabernacle est couvert d'un tissu. Les niches de part et d'autre du retable ont été comblées ou masquées et le mur E est uniforme en dehors de la niche centrale et couvert de monogrammes « N.-D. » peints. Des bancs apparaissent déjà aux premiers rangs, du moins côté sud.

La quatrième est une carte postale reproduite dans Viard²⁷¹. Elle se limite au maître-autel et au retable au-dessus. On voit ill* le retable et sa niche, la statue de N-D du Bout des ponts, le maître-autel, six hauts pique-cierge et cierges, la croix offerte par Napoléon III en 1861²⁷², deux candélabres à cinq lumières portés par des anges debout face à la nef (aujourd'hui disparus), deux reliquaires, de part et d'autre du retable, également disparus, une profusion de guirlandes et de fleurs, le mur du fond (est) couvert d'une peinture (à l'imitation du papier peint) avec le monogramme « N.-D. » et des tiges de fleurs (décor disparu), de petits bouts de la table de communion. Cette carte postale semble contemporaine de la carte postale n° 2.

Comme on le voit aux courtes mentions ci-dessus, l'inventaire du 9 février 1906 réalisé en application de la loi du 9 décembre 1905²⁷³, reproduit en annexe n° 5 (fig. 3), est moins imagé que les cartes postales mais complet et minutieux à l'extrême. Il comprend deux chapitres, le premier plus fourni que le second : chap. I, Biens de la fabrique ; chap. I, Biens de l'État,

291-Il n'est pas rare de trouver des lettres du desservant (à qui l'État verse un traitement décent en application du concordat de 1801) demandant au conseil municipal (qui en a la faculté) de lui accorder un supplément de traitement, plutôt fait pour la location d'un logement. Une demande de supplément est examinée le 8 mai 1860. Elle est rejetée le 9 juin suivant. Une nouvelle démarche est faite en 1863 : elle prend la forme d'une pétition vibrante du 28 avril de plusieurs dizaines d'habitants du faubourg, examinée le 13 mai suivant ; ils invoquent l'insuffisance de son traitement, la faiblesse du casuel d'une très petite paroisse, les conditions actuelles de l'existence, une mauvaise santé usée à faire le bien et réclamant des soins assidus et coûteux... « Tant de services et de sacrifices seraient-ils donc méconnus ? et une longue carrière de dévouement n'aurait-elle pour récompense que la gloire de l'indigence ? Non, non, Messieurs, il n'en sera point ainsi et vous ne voudrez pas exclure de votre générosité le mérite et la vertu... ». Le texte original de la pétition est conservé sous la cote P 224 aux Arch. mun. L'affaire, comme souvent, est renvoyée en commission pour examen. Généralement, le conseil municipal, en réponse à une demande tant individuelle que collective, adresse des compliments au desservant mais refuse d'accorder le supplément demandé. Il y a toutefois des périodes pendant lesquelles un supplément est versé : années 1820, années 1870. Sa suppression, repoussée en 1879, sera adoptée en 1883.



Plan Cormier (15 juin 1850)

La crue des 14-16 novembre 1790 a provoqué des dégâts très importants aux habitations et aux cultures comme en témoignent les constats établis sans désespérer par la municipalité dans les jours suivants (du 17 novembre au 1^{er} décembre)⁴¹³. Le total des dégâts est estimé à 97.725 livres 10 s. On a un bon aperçu de la situation de l'église avant l'élévation des grandes digues de la 2^e moitié du XIX^e s. en regardant le plan de Poictevin (celui qui est conservé à Saumur ; vers 1680) : l'église est au ras de la rive droite du fleuve, quelle que soit la hauteur de cette rive. Ce n'est plus tout à fait le cas sur le plan de l'ingénieur Cormier⁴¹⁴ du 15 juin 1850, qui montre un nouveau quai « construit en 1849 », après la crue de 1846. Mais la pétition de 1852 (nous sommes donc peu avant les grandes crues de 1856 et 1866) indique que « l'édifice est situé sur la rive droite de la Loire dont les eaux baignaient autrefois les murs ». C'est la création de ces digues (qui a permis la transformation d'une voie en route de bord de Loire puis l'élargissement de celle-ci en 1811) et l'arrivée du chemin de fer fin 1845 (suivie de la mise en service de la ligne au 1^{er} semestre 1846) qui ont permis au quartier de se développer, donnant l'illusion aux habitants et aux ingénieurs ferroviaires qu'ils n'avaient à redouter aucune défaillance du rempart qui les protégeait⁴¹⁵. Pour avoir une idée de la violence des crues de 1846 et 1856 dans le département d'Indre-et-Loire, il faut relire l'ouvrage très vivant, avec une impression de vécu, de Louis-Pierre Rouillé-Courbe,

« propriétaire, membre de la Société d'agriculture », paru en 1858⁴¹⁶. À chaque fois, une brèche s'est créée sur la rive droite⁴¹⁷, qui a envahi le faubourg du Bout des ponts et les terres alentour. Dans ces récits, on parle surtout de la gare, des rails détruits, des maisons endommagées ou englouties (24 en 1856 dans cette partie de la ville), des cultures ravagées et du sol qui restera un temps impropre à la culture car recouvert d'une épaisse couche de boue. Il n'est question de l'église et du cimetière du Bout des ponts qu'en 1856 (p. 165 et 172) et encore fugitivement : « un renard s'ouvrit et un flot s'éleva subitement comme une source au milieu de la chaussée entre l'église et le pont, vis-à-vis de la rue de Nazelles » et, plus loin : « les murs du cimetière furent renversés... »⁴¹⁸. Les dégâts à l'église ne sont pas évoqués. Un renard hydraulique (du nom, dit-on, de l'ingénieur qui a analysé le phénomène et non parce qu'il s'apparenterait à la galerie d'un terrier de renard) est une érosion interne d'un barrage ou d'une digue de remblai, qui provoque brutalement un affaissement de l'ouvrage et l'ouverture d'une brèche. Roger Dion⁴¹⁹ présente l'extrait d'une *Carte topographique du cours de la Loire* au 1/20.000 gravée de 1848 à 1855, dressée à la suite de la crue de 1846, où l'on voit la longue mare qui subsiste encore



Fig. 22. — ENDOUJEMENTS IMPRUDENTS. LA BRÈCHE DE 1846 À AMBOISE

Extrait du livre de Roger Dion, *Les levées de la Loire*.

⁴¹³-Arch. mun., 1D 1 registre des délibérations (1790-1792), notamment fol. 35 à 41.

⁴¹⁴-Arch. dép., S 2039, mentionné à diverses reprises.

⁴¹⁵-Comme le signalent S. Guillou et J. Maurin (op. cit., p. 35), « la confiance en la solidité des digues est telle que le chemin de fer d'Orléans à Tours emprunte le val de Cisse ». Roger Dion note, op. cit., p. 221, que les constructeurs de la ligne ont été abusés en 1843-1845 par le fait que la dernière crue, en décembre 1825, s'était écoulee sans faire de brèche. Dès lors, ils ont posé le rail à plat sur le sol submersible du Val de Cisse en ne surélevant la voie que sur un petit tronçon. Un rapport de 1911, *ibid.*, p. 239, montre que la leçon n'a pas été comprise : le programme de 1867, après la crue de 1866, prévoyait la création d'un déversoir près de Chouzy mais cela nécessitait un exhaussement de la voie entre Chouzy et le pont de Montlouis, que la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a refusé de prendre en charge pour moitié, comme l'État le lui demandait.

⁴¹⁶-*Inondations du département d'Indre-et-Loire, 1846-1856*, Guillard-Verger, Tours ; sur Amboise, il s'agit des p. 18-20 pour 1846 et des p. 161-176 pour 1856 (où l'auteur décrit les événements sur la rive droite puis sur la rive gauche). Louis-Pierre Rouillé-Courbe (1797-1883) était commerçant à Tours et propriétaire-viticulteur à Saint-Avertin, membre du conseil municipal de Tours, philanthrope, président à partir de 1863 de la section d'agriculture de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

⁴¹⁷-L'abbé Proust consigne sobrement sur le registre du conseil de fabrique : « Le trois juin 1856 à midi et un quart, une brèche de 350 mètres s'est faite au même endroit que dans l'année 1846, à la Croix Saint-Jean ».

⁴¹⁸-Voir plus loin, p. 88*, à propos des travaux de réparation réalisés après cette crue. H. Diard (cf. infra) évoque en 1866 décrit le fleuve « heurtant les maisons qui s'enroulaient et disparaissaient dans l'abîme..., culbutant toutes les tombes du cimetière, relevant les traverses et tordant les rails du chemin de fer... ».

⁴¹⁹-Op. cit., p. 222, fig. 22 accompagnée d'un commentaire.



Maître autel et retable.

des départements et des communes, dont la fabrique du Bout des ponts n'a que la jouissance [parce qu'il s'agit de biens immobiliers par nature ou par destination]. Il sera largement utilisé lors de la description de l'intérieur actuel de l'église, tant pour les éléments subsistants que pour ceux qui ont disparu.

Plus tard, quatre vitraux (ceux du côté Sud), consacrés à des apparitions de la Vierge Marie à des enfants aux ^{XIX}^e et ^{XX}^e s., ont été installés en 1949. M. Eugène Rousseau, curé très actif et pour tout dire emblématique de N.-D. du Bout des ponts de 1936 à 1952, vouait, selon Mme Butstraen qui l'a bien connu, une dévotion particulière à l'apparition de la Vierge Marie à Pontmain (Mayenne), représentée sur l'un de ces vitraux ; il était, il est vrai, originaire de ce département.

Les vitraux antérieurs ont en effet souffert²⁷⁴ des bombardements et explosions des 16 juin 1940 et 15 août 1944. La ville d'Amboise se voit attribuer en mai 1948²⁷⁵ 300.000 fr pour la réparation des dommages subis par l'église du Bout des ponts, dont 109.000 fr pour les vitraux. Mais plus de 140.000 fr doivent être consacrés à la réfection (imprévue) de la charpente et à la réparation du toit. La réalisation des quatre verrières du mur sud et la réfection de la verrière nord, « soufflée par les explosions », coûte elle, au total, plus de 237.000 fr. TTC selon le mémoire de l'entreprise Lux Fournier et Cie de Tours du 1^{er} décembre 1949. Mais le curé s'est engagé auprès du maire à payer la différence, soit la moitié, « *au nom des paroissiens très compréhensifs et très généreux* ».

292-Arch. dioc., 2L.

293-La procédure d'affermage est en apparence simple (cf. en 1840) : la fabrique confiée au fermier par période de dix ans la perception du loyer d'un siège à chaque office, à charge pour lui de verser une somme forfaitaire payable en plusieurs fois. Mais le fermier ne peut fixer les tarifs à sa guise et il doit entretenir les sièges et les réparer et en fournir une douzaine de nouvelles chaque année. Les tarifs, très précis au liard près (soit 2 centimes), varient selon la nature du siège (siège sans banquettes, avec banquettes, stalle), la nature des offices (messe ou bénédiction et salut du soir, salut solennel), les dimanches ordinaires ou fêtes d'obligation (Pâques, Ascension, Pentecôte, Assomption, Noël). Il y a des exemptions. Comme sacristain, il recevra une somme forfaitaire contre l'obligation de



Gravure d'après le même tableau (publié dans Rouillé-Courbe).

six ans après l'ouverture de la brèche. Il légende cette carte ainsi : « *Endiguements imprudents. La brèche de 1846* » et observe en passant que l'élévation des digues a rendu l'île Saint-Jean inhabitable en dehors de l'étroit espace surélevé et protégé par des levées appelé le faubourg de l'Entrepont.

Dans un dossier « Plan d'ensemble du projet de défense de la ville d'Amboise contre les inondations »

daté du 10 décembre 1857⁴²⁰, figure un plan du faubourg du Bout des ponts où est située et représentée la « brèche de 1856 » et l'importance du flot qui a envahi notamment le quartier de la gare.

La mairie d'Amboise conserve, dans son musée de l'hôtel Morin, un petit tableau d'Augustin Bader, L'inondation de 1856 à Amboise, peint depuis la terrasse du château d'Amboise. Le quartier du Bout des ponts, d'où émerge à peine l'église Notre-Dame avec son petit clocheton, est alors devenu une île⁴²¹.

En ce qui concerne la crue de 1866, si dans une lettre à sa mère du 30 septembre 1866, (Pierre) Justin Boyer, nouvel occupant sinon propriétaire d'une ancienne hostellerie qu'il utilise pour son commerce de chevaux⁴²² névoque pas l'église N.-D. du Bout des ponts, il décrit la crue, en termes très réalistes, depuis la partie supérieure de sa maison, située en face du mur nord de l'église⁴²³.

Ci-dessous L'inondation de 1856 à Amboise sur la crue de 1856, vue de la terrasse du château, tableau d'Augustin Louis Bader.

⁴²⁰-Arch. dép. Indre-et-Loire, S 5167, pièce 2. L'hôtel-restaurant La Brèche, 26 rue Jules Ferry, créé dans les années 1920, doit son nom à ces catastrophes.

⁴²¹-III*, n°*. Augustin Louis Bader (Tours, 1797- 1868 ?), élève de Charles-Caius Renoux (ca. 1793-1846), épouse à Tours en 1821, Louise Madelaine Lambron. Il expose à Paris de 1835 à 1868. V. l'article sur ce tableau et l'inondation de 1856 de Roger Lecotté, dans *Le Courrier d'Amboise*, n° 58, décembre 1975, p. 30-31. Le tableau est signé « AB » et daté « 1856 ». Une gravure reproduisant fidèlement ce tableau figure dans l'ouvrage de Louis-Pierre Rouillé-Courbe, op. cit., pl. h.-t. après la p. 166, avec les mentions identifiables, de gauche à droite, d' Edouard Lep, écrivain lithographe à Tours, (Gatien François) Juliot, lithographe à Tours, et Rouillé-Courbe (l'auteur du livre ou un membre de sa famille) comme dessinateur.

⁴²²-Voir p. 15*. Pierre Justin Boyer (1831-1885), né à Saint-Branches (I.et-L.), signe parfois Boyer-Richard après son mariage avec Augustine Silvine Richard le 15 avril 1855 à Amboise. Ils ont eu quatre enfants : Marie Augusta Blanche (1857-1889), qui a épousé en 1879 Eugène Paul Malrieu ; Abel Louis Augustin (5 mai 1861-1928), qui a épousé Marie Renard ; Marie Anne Martine Thérèse (1870- ?) et Henriette Marie Charlotte (4 nov. 1871-25 juin 1960), qui a épousé en 1890 à Amboise Eugène Adrien Etienne Lepage. C'était un marchand de chevaux (comme son père) et un propriétaire prospère si l'on en juge par ses nombreuses acquisitions (prés, vignes, maison, cave) dans les années 1870 à Amboise, Saint-Denis Hors et Nazelles. Il a été membre (et président de 1880 à 1882 puis président du bureau de 1883 à 1885) du conseil de fabrique de l'église du Bout des ponts du 29 avril 1867 à son décès, le 1er octobre 1885, à 54 ans ; il a été aussi membre du conseil municipal d'Amboise. Selon les registres de naissance, il habitait place Saint-Denis en 1857, rue de Blois ensuite. Après sa mort, son fils Abel lui a succédé, à 24 ans, dans son commerce et au conseil de fabrique.

⁴²³-Cf. E. H. Geneslay, *La Loire : crues et embâcles*. Nouv. éd. lat., 1971, p. 51-55 et le site des *Écuries du Signe*.





Graffiti haut escalier à droite :
(pierre supérieur, ci-dessus ; pierre inférieur, ci-contre).



- sur la pierre supérieure et de haut en bas : (ill 59)
- un texte de 1733 (en partie déchiffré) : « *Moisand, ..., Denis..., / Pierre Barbet [?], ..., / demeurent au Bout des pons / ..ils vous demande / un pater et un ave / 1733* »
- un nom et une date : « *Meigne 1796* » [à ce jour, ce nom n'a pu être identifié]
- une bribe de date : « *2. II* » sans pouvoir la rattacher à une année, un événement ou un nom
- un nom « *Pierre Sevesque* » [non identifié à ce jour] et, au-dessus, « *168..* », comme une date inachevée
- sur la pierre inférieure : (ill 60)*
- des caractères illisibles, sauf peut-être « *Dupui(s)* » / « *Le..* » / « *Paul Qabiolle* » / ... *1778..* ».

Sur le mur d'en face, à gauche donc, sur deux pierres, il y a quelques graffiti (noms de personne), peu lisibles, sans date mais pour la plupart récents. Deux éléments méritent de brèves informations : 1° « *Adrien 1943* », inscription par conséquent récente et non utilisable en l'état ; 2° une date en caractères anciens : « *mil cinq cent vingt-huit* » [1528] mais il est difficile d'en déduire une information claire, en l'absence de tout élément complémentaire, tel un texte : parmi les hypothèses, on peut avancer la date d'achèvement de l'église, celle de la voûte... ou une simple date « *gratuite* ». L'année 1528 n'est pas une année de crue connue. Si la date concernait la construction de tout ou partie de l'église, cela conduirait à revoir légèrement la chronologie de l'édifice.

Aucune de trois des quatre dates ci-dessus des graffiti situés à droite (168..., 1778, 1796) ne correspondent à une crue connue. En revanche, le texte de 1733 est intéressant car il est tentant – ou extravagant ? - d'y voir que des habitants demeurant au Bout des ponts, dont les noms viennent d'être cités, s'étaient réfugiés dans cette tour et les parties hautes de l'église pendant une grave inondation de la Loire, à la Trinité -c'est-à-dire le 31 mai

cette année-là -, qui a provoqué la destruction de deux chapelles de l'église. Pensant peut-être leur dernière heure venue, ils auraient alors inscrit leur nom sur la pierre en demandant qu'on dise pour eux un *Pater* et un *Ave*, autrement dit un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie*. En tout cas, le registre des baptêmes, mariages, sépultures de l'église pour l'année 1733 ne révèle pas d'inhumation de plusieurs personnes début juin et en tout cas d'aucun des noms relevés ci-dessus⁶¹¹. Une recherche généalogique superficielle à partir des noms cités est restée infructueuse.

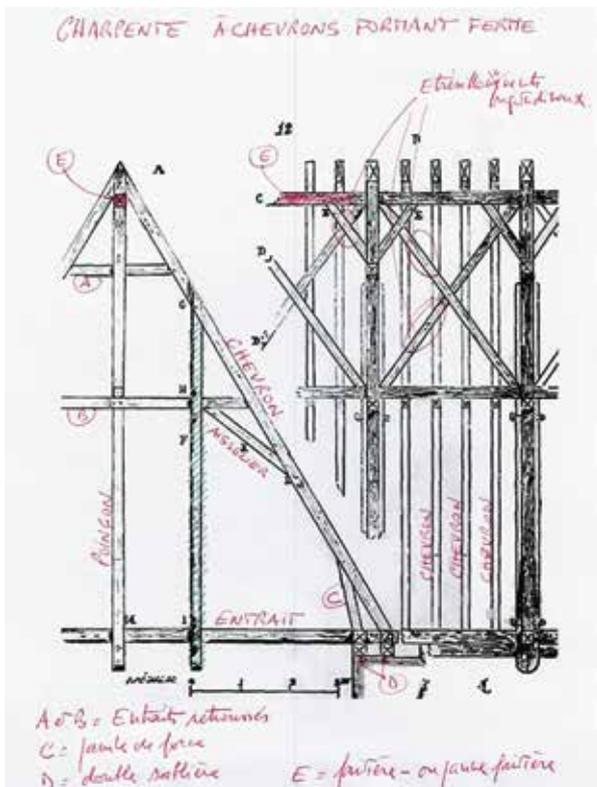
Enfin, sur la dernière pierre de l'escalier, à gauche, comme on l'a dit plus haut à propos de la batellerie, on croit discerner, quoique masqués par un projecteur implanté là sans égards, des graffiti représentant des mâts et des voiles (ou haubans) qui pourraient avoir été gravés, à une date et pour des motifs inconnus, par des bateliers du faubourg.

Toits, charpente et comble, clocheton et cloche

Le toit de l'église, à deux pans, couvert lui aussi en ardoise, est très pentu. La toiture a environ 9,7 m de hauteur sur une hauteur totale de l'édifice, hors clocheton, d'environ 15 m, ce qui représente près des deux tiers de la hauteur totale : l'effet en est impressionnant. Cette grande toiture a été l'objet, notamment au XIX^e s., de fréquentes réparations (pose d'ardoises), dues aux intempéries (pluie, vent, grêle). Elle a longtemps été dépourvue de gouttières.

Une fois arrivé dans les combles, on découvre à gauche le mur ouest, qui appelle quelques remarques. Il est en moellon, avec des trous de boulin utilisés pour la construction de la façade mais non rebouchés. Il a été percé dès l'origine d'une fenêtre rectangulaire, d'une exécution soignée, avec des ébrasements (donc pour mieux laisser entrer la

611 Arch. mun. GG 219 (nouvelle cotation). On ne relève, pour la semaine qui suit la crue, que l'inhumation le 4 juin 1733 de René Levêque, âgé de 58 ans, et le 6 juin de Silvain Meres [?], âgé « d'environ 6 ans et demi ».



Une charpente à chevrons formant ferme, dessin J. Moulin.

lumière) et une grosse clé pour tenir la partie supérieure de l'encadrement (le linteau n'est pas d'un seul tenant). Elle a été murée à une date et pour un motif inconnus⁶¹². On constate, dans le coin sud-ouest, une longue fissure verticale, qui paraît stabilisée. Le mur est n'appelle pas d'observations en dehors de l'existence de la petite fenêtre, non murée, évoquée p. 114*.

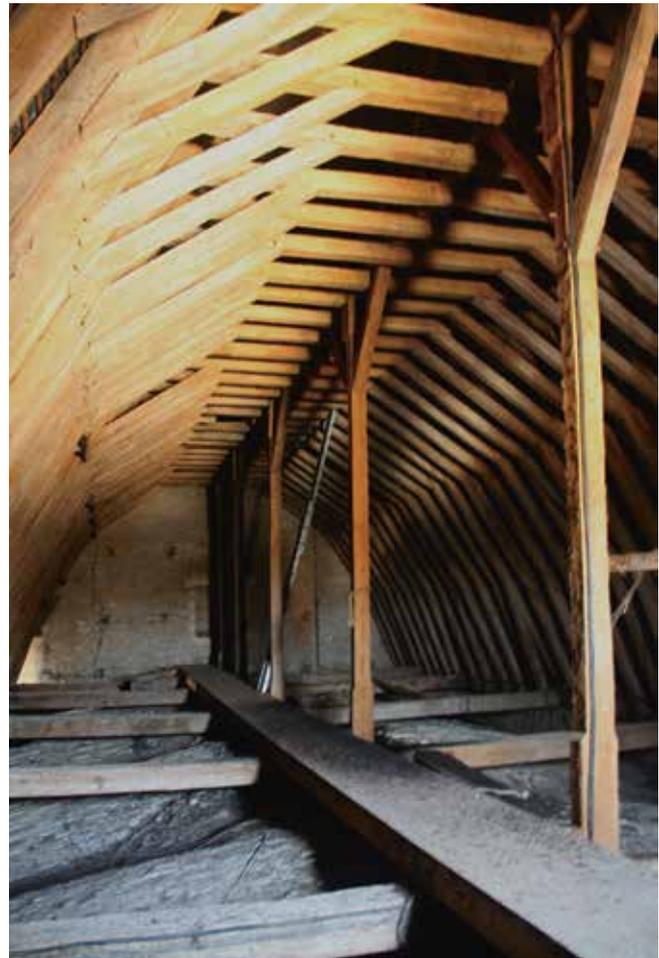
La description de la charpente qui suit⁶¹³ est accompagnée d'un schéma (fig. 2*) permettant de situer les différentes parties désignées par des termes techniques (marqués d'un * dans le texte) qui, sinon, paraîtraient obscurs à un lecteur non spécialiste. L'église est couverte d'une « charpente à chevrons* formant ferme⁶¹⁴ ». Ce type de charpente se fixe au XIV^e s. et perdure jusqu'à la Renaissance voire jusqu'au XVIII^e siècle. Il était assez consommateur de bois, mais de faible section donc assez facile à obtenir et à transporter (on a vu que le bois ne manquait pas aux alentours).

Quoique refaite en 1988, la charpente a conservé ses dispositions d'origine (vers 1520), composées de chevrons serrés reposant sur des doubles sablières* installées dans la longueur (ill61). Renforcés par des aisseliers* et des jambés de force*, ces chevrons forment une carène polygonale qui court sur toute la nef. Tous les six ou sept chevrons, des

entraits* (il y en a six au total) perpendiculaires aux sablières évitent l'écartement de celles-ci sous la poussée de la voûte⁶¹⁵. Des poinçons* (un profane dirait des poteaux), assemblés en tête du chevronnage, évitent, à leur tour, aux entraits de fléchir en appuyant sur la voûte ; des étrésillons* les reliait au faitage pour assurer le contreventement longitudinal de la structure.

Malgré ces précautions, la voûte de la nef, qui est montée plus haut que les charpentiers l'avaient prévu, vient enrober des entraits (celui qui est le plus proche de la façade ouest) et le bas du poinçon (ill62-63).

À dire vrai, c'est une situation assez fréquente qui s'explique par le double fait que : 1° les charpentes étaient montées avant les voûtes : elles permettaient en effet de mettre rapidement l'édifice à couvert, tout en aidant au levage des matériaux ; 2° en l'absence, comme il est probable ici, cf. p. 40*, d'un maître d'œuvre ayant défini le projet et donné des instructions précises aux charpentiers et aux maçons – c'est une situation luxueuse et donc rare –, les



La charpente actuelle : ensemble, depuis l'Est.

612 Elle n'était pas encore murée au milieu du XIX^e s (cf. le dessin de 1852). La description de cette fenêtre est développée lors de la présentation de la façade O, p. 126*.

613 Elle a, elle aussi, bénéficié des observations précieuses de Jacques Moulin, ACMH.

614 Une ferme, en termes de charpente, est une structure (en bois), non déformable, de forme triangulaire, qui supporte le poids de la couverture d'un édifice avec un toit à pentes (ici deux pentes).

615 Il y a ici cinq entraits correspondant aux cinq piliers N et S de la nef.



La charpente actuelle : partie haute (ci-contre) ;
encastrement voûte/entrait, côté ouest (ci-dessus).

Elle est d'une hauteur de 110 cm, terrasse comprise. Elle a été hissée dans les combles pour une raison et à une date inconnue. Sur les sablières côté sud (et alentour), ont été déposées – ce qui suscite les mêmes interrogations - plusieurs consoles en plâtre qui supportaient autrefois des statues. Le lieu de ces dépôts peut s'expliquer par l'absence de salle (d'entrepôt) ou de cimetière (après 1808) attendant à l'église car l'usage était plutôt d'enterrer les statues qui n'étaient plus en état d'être exposées ou qui avaient cessé de plaire.

La statue de sainte Anne avec la Vierge enfant (scène appelée aussi *Éducation de la Vierge*)⁶¹⁷

voûtes venaient fréquemment mordre sur les entrails. C'est le cas ici où les petites pierres des voûtains enrobent l'entrait et le bas du poinçon ; ce n'est pas la mise en place de l'entrait qui est venue entailler la maçonnerie : manifestement, le bois est antérieur à la pierre. Ceci ne contredit pas l'appréciation finale, après analyse et dépassement d'opinions contraires, selon laquelle la voûte est de la même époque que la charpente, c'est-à-dire du 1er quart du XVI^e s. (cf. p.53^{*}). Curieusement, la voûte n'enrobe pas l'entrait du côté du chevet, là où la voûte a peut-être été légèrement surélevée en 1821 pour aménager le retable.

Le bois utilisé est le chêne. Plusieurs éléments anciens (entrails, poinçons) ont été réemployés en 1988 ; on les voit et on aperçoit des trous de mortaise anciens. Les bois les plus récents se repèrent, eux, aux traces laissées par la taille mécanique des pièces.

Le comble

Après accommodation des yeux à l'obscurité, on distingue nettement la voûte en pierre de la nef et les différentes croisées d'ogive (extrados). Sur le 3e entrait en partant du bas de la nef, vers le milieu des combles, a été couchée une statue, aujourd'hui couverte de fientes de chauves-souris⁶¹⁶, avec des parties manquantes (socle et mains), qui conserve des traces de peinture (visage de sainte Anne), représentant sainte Anne et la Vierge (ill64)^{*}.



Statue de sainte Anne et de la Vierge
(ou Éducation de la Vierge) dans les combles.

616 Un recensement réalisé en mai 2021 estime la population (en hausse) à 150 individus.

617 Sainte Anne est l'épouse de saint Joachim et la mère de la Vierge Marie.



Obturation partielle des fenêtres sud par des briques, avant et après enduit.

pour dégager cette façade), là où il y a eu pendant longtemps des buissons hauts pour protéger les vitraux et empêcher le dépôt d'immondices.

Mur sud

L'église est éclairée au sud par quatre larges fenêtres gothiques identiques (remplage composé d'un meneau créant deux lancettes, une petite rosace et deux mouchettes). Mais la partie inférieure de chacune de ces fenêtres est encore de nos jours obturées par un mur de briques (ill 69 et 70). Cette situation est ancienne : on a dit que la pétition de 1852 décrit les fenêtres côté sud comme « en parties bouchée [sic] à l'occasion des débordements du fleuve ». Cette obturation n'est plus justifiée compte tenu des travaux supplémentaires d'endiguement entrepris dans la deuxième moitié du XIX^e s. mais la DRAC, lors des travaux de 2019, a considéré qu'il fallait laisser ces fenêtres à demi obturées, comme témoins du dernier état historique connu. Les murs de briques ont été recouverts en 2019 du même enduit que pour le reste de l'édifice (ill 69 et 70). Le bas des fenêtres (ébrasement inclus) est, du fait du rehaussement de la digue, à 30 cm du sol pavé et du sol de l'ancien chemin de halage. Ce qui veut dire que si les fenêtres avaient conservé leur hauteur d'origine, leur partie basse se trouverait au ras et même en-dessous du niveau du sol extérieur actuel. On s'en rend compte à l'intérieur de l'église dans la 3^e travée sud où l'on voit, à travers une partie désarticulée du lambris, l'ébrasement inférieur de la fenêtre, qui descend très bas.

Les fenêtres ont été réparées voire refaites à plusieurs reprises au cours des siècles (si l'on met à part cette obturation partielle au milieu du XIX^e s.). À titre d'exemple, le conseil municipal, le 12 août 1861, examine les réparations les plus pressantes, parmi lesquelles « la refection de plusieurs fenêtres du côté méridional, dont l'état de vétusté est tel qu'il y aurait danger à en retarder plus longtemps la restauration ». Le devis n'en prévoit qu'une mais « le président ajoute qu'un appel fait par M. le curé à ses

paroissiens a été entendu et deux fenêtres sont actuellement presque entièrement refaites ».

Il est tentant de penser qu'il y avait cinq fenêtres de ce côté sud avant la création de la sacristie en 1865-1866 et que la seule fenêtre côté nord, près de l'angle nord-est, qui est semblable aux quatre autres, pourrait avoir été déplacée ici pour éclairer le chœur après la création de la sacristie à son emplacement de 1820.

Mais cette hypothèse d'un transfert est contredite par trois éléments : l'arc intérieur à l'angle sud-est est différent des autres et rend peu plausible le transfert de la fenêtre au Nord ; il n'y a pas de trace à cet endroit de pierres ou de briques murant un espace devenu vide ; le plan Poictevin de 1680 environ comprend des fenêtres de chaque côté, même si, assez curieusement, il n'en représente que quatre, au Nord comme au Sud, et non cinq (alors qu'il y a depuis l'origine cinq travées), tout en faisant figurer une fenêtre à l'emplacement actuel de la sacristie.

Quant au plan de l'église de 1881 (qui a toutes les apparences du sérieux) joint au projet de nouvelle entrée sur la façade ouest, il ajoute une confusion supplémentaire : on y voit cinq fenêtres côté sud et une côté nord ainsi qu'une fenêtre d'axe côté est. Mais, d'une part, il ne pouvait y en avoir cinq côtés sud puisque la sacristie avait été construite seize ans plus tôt, en 1865-1866 et, d'autre part, la fenêtre d'axe à l'Est n'existait plus puisque murée par un remplissage de briques à l'extérieur et masquée à l'intérieur par le retable adossé à elle et au mur intérieur. Cf p*

Mur est

Il existe, on l'a dit, une fenêtre au chevet, similaire aux cinq autres dans ses proportions et son dessin, aujourd'hui murée de briques (ill 71 71b)). Faut-il relier cette obturation à l'installation, à l'intérieur, du retable actuel du maître-autel devant cette fenêtre ou au désir de se protéger des inondations qui a fait obturer à demi les fenêtres côté sud ? On penche nettement en faveur de la première hypothèse, puisque le retable a été installé au début du XIX^e s. (on ne peut affirmer que c'est après un autre



Façade est ; baie d'axe du mur.



Soupirail.

Le mur nord comprend aussi :

1° vers l'est, un « soupirail », (ill 74), fermé aujourd'hui par une petite⁶⁷³ porte en bois peint, à claire-voie, large de 1,2 m, qui donne accès, par un escalier de 4 marches, à une salle basse voûtée, décrite un peu plus loin. Le centre de cette ouverture est situé à 3,45 m de l'angle nord-est de l'église et au-dessous de la fenêtre nord (avec un décalage de 0,15 m vers l'Est par rapport à son bord extérieur).

2° vers l'Ouest, une porte basse murée, surmontée d'une petite (0,45 m de hauteur) niche, peu creusée et vide, qui a dû abriter une statuette (ill 75). Les dimensions de l'ouverture, ébrasée, sont de 1,34 m (l) x 1,30 m (h). Le centre de cette porte est situé à 8,5 m de l'angle nord-ouest du mur nord. Il n'est pas douteux que cette porte, tout en étant basse et étroite, était plus haute avant la surélévation (progressive) de la rue. Comme il ne s'agit pas de la porte d'accès à la « crypte », pourrait-il s'agir d'une sorte de « porte des cagots » (même si, en France, ce terme est réservé au sud-ouest) ou de « porte des pauvres » (ne parlons pas de « porte des lépreux » puisqu'il y avait à Amboise plusieurs maladreries, dont une avec chapelle dans l'île d'Or toute proche), porte



Porte basse murée + niche (mur nord).

qui est toujours située dans le bas et sur le côté de la nef d'une église ou chapelle ? On n'en voit pas de trace apparente à l'intérieur de l'église. Certes, dans l'angle nord-est de la travée 2, cela « sonne creux », du sol à une hauteur d'environ 1,8 m et sur une largeur d'un mètre environ, mais cela ne paraît pas correspondre à l'emplacement de cette porte⁶⁷⁴. À la différence de la porte de la façade ouest, cette porte murée ne figure pas sur le plan de Poictevin de 1680 environ. Elle ne figure pas non plus sur le plan de 1881. L'inventaire de 1906 ne mentionne qu'une porte d'accès (en dehors de la sacristie), celle de la façade ouest.

On se demande comment cette porte et l'autre porte qui est -aujourd'hui- un soupirail s'inséraient dans l'ensemble lorsqu'existaient côté nord – si tel était bien le cas, ce qui reste très douteux – les deux chapelles latérales. Ou alors la seconde chapelle (la plus à l'ouest) s'arrêtait avant la porte nord-ouest (mais ce n'est pas ce que laisse supposer le dessin de Chapuiset de 1764, si toutefois il est fidèle). Quant à la porte, devenue soupirail, de la salle basse ou crypte, on ne sait pas quand elle a été créée mais, si elle est antérieure aux (ou contemporaine des) chapelles, elle était incluse dans la chapelle la plus au Nord-Est.

La salle basse ou crypte (ill 76 77 et 78)

Il est difficile de dater cette salle mais on peut penser, vu son appareil, qu'elle remonte au xve siècle. Elle serait ainsi antérieure à la création de l'église au début du xvie s. si, comme on peut le penser après de longs tâtonnements⁶⁷⁵, il s'agit d'un ouvrage civil – une cave – et non d'une crypte à usage religieux. C'est une salle aveugle (car sans jour sauf les interstices du soupirail actuel) et obscure (car dépourvue d'installation électrique).

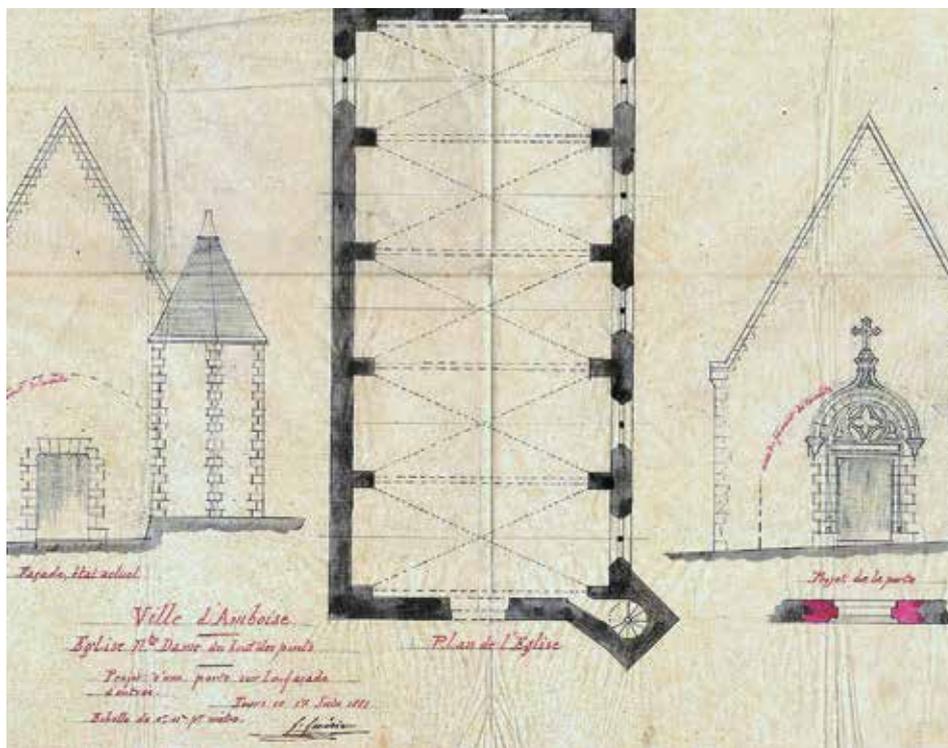
On voit de l'intérieur que l'entrée de la salle avait initialement la hauteur d'une porte basse : absence de marche à l'entrée et hauteur de mur de 0,72 m entre la première marche et le niveau du trottoir ; la porte avait donc une hauteur d'au moins 1,2 m. Sur ce point, la pétition des habitants du faubourg de 1852 indique qu'on y accède par une porte du côté de la route, aujourd'hui donc réduite à l'état de soupirail. Autrement dit, le sol de la route a été relevé, entre 1852 et aujourd'hui, de 70 cm au moins⁶⁷⁶. Il en était de même de l'autre côté de la route, avant la destruction des maisons dans les années 1970 : il fallait descendre plusieurs marches pour entrer dans les commerces (par ex la petite auberge proche de l'ancienne rue de Pocé). On distingue 5 marches, d'une hauteur de 20 à 23 cm selon les cas ; la marche supérieure est noyée dans le ciment.

673 Dimensions : 1,25 m (l) x 0,70 m (h). On trouve dans la salle basse des vestiges de la porte précédente.

674 C'était une hypothèse tentante mais il y a trop d'écart entre l'ouverture extérieure et ce « creux » intérieur. Cela ne rend pas pour autant inutile un sondage lorsque l'on procédera à la restauration intérieure de l'église.

675 A la suite d'une visite approfondie avec Mme Aucante, architecte du patrimoine, en janvier 2023.

676 Sans doute progressivement, mais en particulier en 1881-1884 (Arch.dép., S 4256 et délibéré du cons. mun.)



Projet Guérin 1881 (pour façade ouest).

8 juin 1814 à Tessé-la-Madeleine (Orne), commune qui a fusionné en 2000 avec la station thermale de Bagnoles de l'Orne et qui est intégrée aujourd'hui dans la commune nouvelle de Bagnoles de l'Orne-Normandie⁶⁸⁸. Il est mort le 26 juin 1881 à Tours à 68 ans. Il est issu d'une famille d'artistes. Son père, Mathias, s'installe à Tours en 1815 comme architecte du département, du diocèse et de la ville ; il est l'auteur de plusieurs réalisations et restaurations à Tours. Il meurt en 1839. Son fils aîné, « Gustave », qui, après des études à Paris, est revenu le seconder en 1832 (à 18 ans), lui succède comme architecte de la ville à 22 ans (de 1836 à 1869). Il devient architecte du département et du diocèse en 1837 (à 23 ans). Il est confirmé dans ces fonctions jusqu'à sa mort pour la première et jusqu'en 1880 pour la seconde (ayant atteint la limite d'âge). Il est l'auteur de nombreuses constructions et reconstructions civiles et religieuses (plus d'une trentaine d'édifices religieux) et a également réalisé de nombreuses restaurations (une centaine d'édifices religieux) en Touraine, dont, à proximité d'Amboise, à Montlouis, Noizay, Nouzilly et Saint-Laurent-en-Gâtines. Marié en 1843, il a eu trois enfants, deux filles, dont une a épousé un architecte et un fils, Charles, également architecte, qui a achevé les travaux en cours au décès de son père.

L'examen des dates en 1881 montre que G. Guérin, alors en semi-retraite, a signé le projet de porte de l'église du Bout des Ponts trois semaines avant sa mort, laquelle a peut-être entraîné l'abandon du projet.

Sur le montant gauche de la porte de la façade ouest, en dessous de la plaque en marbre noir apposée sur l'église à la demande de Michel Debré, alors maire d'Amboise⁶⁸⁹, comme sur tous les bâtiments anciens de la ville, on remarque trois inscriptions gravées (ill82) rehaussées d'une peinture noire, apposée après 2016⁶⁹⁰, marquant le niveau, de bas en haut, des crues « de 1866 » [c'était fin septembre], « du 23 8bre [octobre] 1846 », « du 3 juin 1856 » [le jour et le mois de cette dernière date, plus ou moins effacés, ont été regravés avant peinture]. La date la plus basse est 30 cm au-dessus du seuil de la porte, la deuxième 95 cm au-dessus du même seuil, la troisième 1,60 m au-dessus du même seuil, soit quasiment à mi-hauteur de la porte (laquelle a 3,30 m de hauteur), ce qui signifie que l'église était alors à moitié remplie d'eau. Le niveau de crue le plus élevé est 30 cm au-dessus du sol du chemin de halage et donc à peine au-dessous du niveau du parapet construit en dernier lieu après ces inondations. On voit par-là que l'église n'est pas dans l'absolu préservée de toute nouvelle inondation ex-

687 Selon sa longue biographie dans le Dictionnaire biographique de Touraine, de M. Laurencin, p. 303-304 et des éléments convergents ou complémentaires puisés dans une copieuse notice nécrologique de Mgr Chevalier parue dans le Bulletin de la Société archéologique de Touraine, tome V, 1880-1882, p. 241-272, dans les archives départementales d'Indre-et-Loire et dans sa notice sur Wikipedia.

688 Il n'est donc pas né le 14 juin 1814 à Bagnole (lire Bagnols) les Bains, en Lozère, comme l'indique, lors d'une ultime consultation en février 2022, le répertoire en ligne de la sous-série F19 (7218 et 7220) des Archives nationales, pour les dossiers de carrière du personnel des édifices diocésains et du contrôle.

689 Maire de 1966 à 1989, cf. liste des maires d'Amboise, annexe n° 2. L'apposition date de 1980 environ. Son emplacement initial était à l'angle NO de l'église. Déplacé récemment en raison de l'installation de nouveaux panneaux de signalisation routière, il gagnerait à être détaché de la porte et placé ailleurs sur la façade.

690 Voir le site de Vigicrues sur Internet, qui présente des photos (et mesures) prises le 20 juillet 2016 par le Service de prévision des crues (SPC) Loire-Cher-Indre (LCI) ; données mises à jour pour la dernière fois en 2018.



Intérieur de la crypte/salle basse.

Cette porte-soupirail est à égale distance (0,92 m à partir du bord de la porte) des murs latéraux intérieurs (est et ouest) de la salle.

La hauteur de la salle, du sol – en terre battue - au sommet de la voûte - en pierres de taille et en plein cintre -, est d'1,8 m. Le sol est -aujourd'hui- 1,35 m en-dessous du niveau du trottoir.

La salle, installée dans la largeur de l'église, a pour dimensions 10,13 m x 3,4 m. Elle occupe donc environ 15 % (3,4 m sur 22 m) de la longueur de la nef située au-dessus. Elle est peut-être plus grande (mais dans quelles proportions ?) du fait de la présence de deux ouvertures basses dans des renforcements, presque en vis-à-vis, situées dans la seconde partie de la salle. L'ouverture du côté est a été murée, en moellon, à une date incertaine (entre le xv^e s. et le début du xix^e s.) ; celle du côté ouest a été murée, au vu du matériau (parpaing), au xx^e siècle.

Cette observation sur les dimensions peut-être plus grandes n'a de sens que si ces ouvertures, aujourd'hui murées, donnaient sur une autre pièce (ou un simple réduit). Autre hypothèse, les murs masqueraient, dans l'un ou l'autre cas, un escalier condamné. Plaide dans ce sens le fait que ces deux murs ont à la base une pierre d'un seul tenant, comme une première marche ou un seuil. Seule une brèche ou un petit trou dans chacune de ces ou-

vertures murées permettrait de résoudre la question. On se bornera à relever qu'au-dessus de cette salle il n'y a pas de trace apparente dans le sol de l'église d'un ancien accès au sous-sol et, si accès il y a eu, il est antérieur à 1852 (la pétition parle du soupirail comme le mode d'accès à la salle basse) et même à 1826 (puisque le métrage du remblaiement du sol de l'église à cette date et la pose d'un carrelage sont calculés simplement –longueur par largeur- sans déduction pour un escalier). Par rapport à la nef, la salle, dans ses dimensions actuelles, est entièrement installée sous la travée 5 (celle du chœur) mais sa partie la plus à l'Est atteint-elle le mur du chevet⁶⁷⁷ ?

Cette salle est composée aujourd'hui de deux pièces (respectivement de 5,2 m et 4,8 m de longueur), séparées par une cloison (0,13 m d'épaisseur) ; elles communiquent entre elles par une ouverture de la taille d'une porte. Cette cloison, en briques, paraît avoir été installée au xix^e ou xx^e s., bien après la construction initiale.

On relève dans la première pièce, côté est, un massif de grosses pierres dans l'angle nord-est (une « banquette » ?) puis, en allant vers la cloison médiane, une petite ouverture presque carrée, profonde, dont on ne distingue pas l'issue (elle est peut-être obturée) et dont on ne connaît pas l'usage.

⁶⁷⁷ Sauf erreur de mesure, il y a une distance de 1,42 m entre le centre de la porte et le mur E alors que le centre de la porte est à 3 m de l'angle NE de l'église. Si le mur E de la salle basse rejoignait le mur E de l'église, celui-ci serait épais d'1,5 m. On se demande dans ce cas si les « banquettes » évoquées quelques lignes plus loin ne traduisent pas l'imbrication des fondations de l'église côté E et des murs de la salle basse.

traordinaire, à supposer qu'en cas de crue la digue soit étanche, que ne se créent pas de brèches et que de mini-bras de la Loire, dont l'eau remonterait par le sous-sol, ne se mettent pas alors à circuler sous l'église⁶⁹¹. Toutefois, après les trois crues de 1846, 1856 et 1866, des dispositions ont été prises en amont et les crues importantes (pour Amboise) de 1907, 1924, 2003 et 2019 (cette dernière ne concernait pas la Loire proprement dite) n'ont pas causé de dégâts à l'église du Bout des ponts.

L'inscription des niveaux des trois crues de 1846, 1856 et 1866, qui ont tant marqué les esprits, sur les bâtiments publics, notamment des églises, est fréquente dans toutes les communes de bord de Loire, à Amboise (par exemple, rue Louis XII et sur le muret de l'escalier d'accès au parking en bord de Loire sous le château ; carrefour des rues Ambroise Paré et Paul-Louis Courier ; une maison rue Jules Ferry pour la crue de 1866) et autour (par exemple, côté ouest, église de Lussault-sur-Loire –avec en plus une marque de la crue de 1907– et, côté est, maisons de Chargé (au carrefour de la D

751 et de la D 80), Mosnes (lavoir derrière l'église ; lieu-dit La Poterie) – dernière commune (de la rive sud de la Loire) à l'extrémité est du département d'Indre-et-Loire)-⁶⁹² et Rilly-sur-Loire (première commune de Loir-et-Cher en venant d'Amboise). Le niveau maximum des crues à Amboise a été de 8,27 m en juin 1856, 7,27 m en octobre 1846 et 6,95 m en septembre 1866.

La placette devant l'église, là où se situait le premier cimetière du Bout des ponts, n'a pas à ce jour fait l'objet d'un aménagement⁶⁹³, à la suite de l'installation en octobre 2021, sur le rond-point situé à l'entrée du pont, d'une Tour d'Or blanc, œuvre de métal et de verre de Jean-Michel Othoniel (né en 1964), présentée, selon le langage des communicants, comme un hommage à la fois à la tradition vinicole et au passé industriel d'Amboise, à la Loire et à sa lumière, aux monuments d'Amboise et à certains de ses clochers, avec le souci de permettre à cette Tour de « dialoguer » avec l'église Notre-Dame du Bout des ponts, ce qui laisse songeur.



**3 niveaux de crue sur façade ouest, près de la porte entrée.*



Façade ouest en 1948, lors inscription MH.

691 Il semble que l'église, du moins au XIX^e s, ait été envahie autant par l'eau s'engouffrant dans une brèche ou un « renard » que par son débordement au-dessus des parapets.

692 Mais également en Loir-et-Cher et dans le Loiret (par ex à Germigny-des-Prés et Saint-Benoît-sur-Loire)

693 La plantation de pieds de vigne sur la placette (à l'emplacement de l'ancien cimetière) comme dans le jardinet du chevet ne correspondrait à aucune culture de la vigne dans le faubourg et peinerait à trouver une justification convaincante. Il en serait différemment à proximité de l'église Saint-Denis, où il y avait une « vigne du curé ».